Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 26/05/2025
Publié le
ID : 033-213303746-20250514-202532SALLEFETE-DE

MAIRIE
33820 SAINT-AUBIN DE BLAYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-32

Nombre de conseillers
en exercice : **12**
présents : **11**
votants : **11**

OBJET :
AGENCEMENT SALLE DES FETES – TABLES ET CHAISES

Date de convocation du Conseil : **06 mai 2025**
Affichée le : **06 mai 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le : **14 mai 2025**
Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-AUBIN DE BLAYE** dûment convoqué, s'est réuni à la mairie,

sous la présidence de **Mr Arnaud OVIDE.**

Présents : **Mmes BARRERO Annette, BERNARD Magali, HALLER Sandrine, MEYNARD Amélie. Mrs ATTAL Frédéric, BERNARD Dominique, DUBERGEY Jacques, HALLER Lionel, REREAU Damien, OVIDE Arnaud, POTY Michel.**

Absente : **Mme TYBULE Marie-José.**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite renouveler une partie du mobilier de la salle des Fêtes qui n'est plus satisfaisant, soit 50 chaises et 10 tables.

Pour cela, 2 catalogues de 2 fournisseurs différents ont été consultés :

- ADEQUAT

Tables en polyéthylène rectangulaire 200 x 90 pliable : 145,27 € HT l'unité
Chaises Vanoise empilables : 30,24 € HT l'unité

- JPP DIRECT

Tables polyéthylène rectangulaire 200 x 90 pliable : 157,25 € HT l'unité
Chaises Vanoise empilables : 30,47 € HT l'unité

Le Conseil Municipal, après délibération, décide l'unanimité de la majorité de ses membres présents ou représentés, de commander les 50 chaises et 10 tables chez ADEQUAT pour un montant de 2 964,70 € HT et autorise, M. Le Maire ou son représentant, à accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document s'y rapportant.

Le Conseil Municipal informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour copie conforme
Le **14 mai 2025**

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le :

La secrétaire de séance
Michel POTY

Le Maire
Arnaud OVIDE

MAIRIE DE ST-AUBIN-DE-BLAYE
33820